



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

PLÉNIÈRE

Point 8 : Déclarations des délégations des États membres

DÉCLARATION DES ÉMIRATS ARABES UNIS

(Note présentée par les Émirats arabes unis)

Introduction :

Les Émirats arabes unis ont l'honneur de prendre la parole devant la 42^e session de l'Assemblée de l'OACI. Nous réaffirmons notre engagement envers les principes de l'OACI et un système d'aviation civile sûr, sécurisé et durable. Pour les Émirats arabes unis, l'aviation est un vecteur de collaboration mondiale, guidé par l'inclusion et la conviction qu'aucun pays ne devrait être laissé de côté.

En tant que membre actif du Conseil de l'OACI, les Émirats arabes unis mettent l'accent sur les grands axes de la coopération stratégique approfondis ci-après, chacun représentant un domaine dans lequel ils ont réalisé des progrès tangibles et prévoient d'accroître leurs contributions à l'échelle mondiale.

➤ Sécurité et technologies nouvelles

Les Émirats arabes unis s'engagent à intégrer en toute sécurité les technologies nouvelles, notamment la mobilité aérienne avancée, les systèmes sans pilote et la navigation assistée par l'intelligence artificielle (IA). Nous avons élaboré un cadre de réglementation pour l'exploitation d'aéronefs eVTOL (aéronefs électriques à décollage et atterrissage verticaux), établi des couloirs pour les drones et mis en place des outils de supervision intégrant l'IA, obtenant un score de mise en œuvre effective des dispositions de l'OACI supérieur à 95 %.

Les Émirats arabes unis ont également lancé une initiative mondiale de formation pour les femmes en aviation et invitent l'OACI à promouvoir l'adoption de normes et pratiques recommandées (SARP) pour les technologies nouvelles à l'ANC-17. En tant que membre du Conseil, ils sont disposés à mettre en commun leurs données, leurs outils et leur expérience en matière de réglementation afin de préparer l'avenir de l'aviation.

➤ Sécuriser l'écosystème de l'aviation : faire progresser la sûreté, la facilitation et la supervision du transport des marchandises dangereuses

Les Émirats arabes unis restent fermement déterminés à renforcer les piliers fondamentaux d'un système de l'aviation mondiale sûr et résilient. S'agissant de la sûreté de l'aviation, ils continuent de diriger les efforts stratégiques en présidant le Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation (AVSEC) et deux groupes

de travail clés axés sur la gouvernance et le renforcement de la conformité avec l'Annexe 17. Ils ont également contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre à l'échelle mondiale de la deuxième édition du Plan mondial pour la sûreté de l'aviation (GASeP) de l'OACI, tout en soutenant activement les groupes de travail, les activités et les missions de formation liés à l'AVSEC. Depuis 2008, ils envoient régulièrement des auditeurs de l'USAP-CMA et des instructeurs AVSEC certifiés par l'OACI pour aider les États membres à améliorer leurs systèmes de supervision et de formation.

Pour ce qui est de la facilitation, les Émirats arabes unis encouragent la fluidité et la sûreté des voyages internationaux en participant activement aux travaux du Groupe d'experts de la facilitation de l'OACI. En outre, ils président le nouveau Groupe de travail sur le renforcement des capacités en matière de facilitation (WGFCB) et contribuent au Répertoire OACI de clés publiques (RCP), renforçant ainsi la mise en œuvre effective des normes de l'Annexe 9 et appuyant l'interopérabilité à l'échelle mondiale dans le domaine de la gestion des identités.

Dans le domaine des marchandises dangereuses, les Émirats arabes unis jouent un rôle technique de premier plan en tant que membre actif du Groupe d'experts OACI sur les marchandises dangereuses et président le groupe de travail chargé de la refonte complète de l'Annexe 18. Ces efforts visent à établir un cadre de réglementation moderne, clair et harmonisé pour assurer la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.

Toutes ces actions témoignent de l'engagement sans faille des Émirats arabes unis envers la réalisation des objectifs stratégiques de l'OACI ainsi que la sécurité, l'efficacité et l'unité du système d'aviation civile à l'échelle mondiale.

➤ **Transformation numérique et intelligence artificielle**

La numérisation et l'IA transforment l'aviation. Les Émirats arabes unis ont depuis longtemps intégré ces outils, comme en témoigne la tenue sur leur territoire des sommets OACI sur la chaîne de blocs, la cybersécurité et la transformation numérique, qui ont notamment abouti à la Déclaration de Dubaï sur la cybersécurité, et du Symposium mondial sur le soutien à la mise en œuvre 2025.

Les Émirats arabes unis soutiennent également le Programme d'identification des voyageurs (TRIP) de l'OACI par le biais de systèmes de données biométriques et de système de données passagers, renforçant ainsi la sûreté et la facilitation du transport aérien. Dans une optique à plus long terme, ils proposent de codiriger l'élaboration d'un cadre mondial sur la gouvernance de l'IA afin qu'elle soit adoptée de manière sûre, inclusive et harmonisée, en parfaite adéquation avec la stratégie « Aucun pays laissé de côté » de l'OACI.

➤ **Environnement et durabilité**

La durabilité environnementale fait l'objet d'efforts importants de la part de l'OACI et constitue une priorité absolue pour les Émirats arabes unis. En tant que pays hôte de la troisième Conférence de l'OACI sur l'aviation et les carburants alternatifs (CAAF/3) tenue en novembre 2023, les Émirats arabes unis ont collaboré avec les États membres en vue de l'adoption du Cadre mondial de l'OACI pour les SAF, les LCAF et autres énergies plus propres pour l'aviation. Ce succès a ouvert la voie à l'établissement d'un plan technique visant à accroître l'utilisation des carburants d'aviation durables (SAF) et des énergies propres.

Afin de renforcer le lien entre la mise en œuvre au niveau national et les efforts déployés à l'échelle de l'aviation mondiale, les Émirats arabes unis ont adopté une stratégie de durabilité à trois volets.

- Au niveau international, ils ont mis en place le **Forum mondial de l'aviation durable (GSAM)** afin de rendre opérationnel le financement de l'action climatique par le biais du pôle d'investissement financier (Finvest Hub) de l'OACI et de permettre la participation des producteurs de carburants, des investisseurs, des organismes de réglementation et des pays en développement.
- Au niveau national, ils ont établi des objectifs nationaux en matière de mélange, ont introduit des incitatifs à la R-D sur les matières premières et à la production de SAF, et créé des plateformes publiques-privées de recherche sur le climat en prise directe sur l'objectif ambitieux à long terme (LTAG) de l'OACI.
- S'agissant des programmes, ils ont lancé le **Prix mondial en aviation Sheikh Mohammed Bin Rashid Al Maktoum**, dont un volet est consacré à la protection de l'environnement. Ce prix récompense les contributions exceptionnelles à la réalisation des objectifs environnementaux de l'OACI, tout en promouvant l'excellence et l'équité.

Les Émirats arabes unis restent déterminés à rendre les progrès environnementaux inclusifs, mesurables et pleinement intégrés dans les efforts de mise en œuvre de l'OACI. En tant que membre du Conseil de l'OACI, ils soutiennent les initiatives visant à améliorer la surveillance mondiale et la transparence de la production et de l'offre de carburants d'aviation durables, et à faire en sorte que toutes les régions puissent participer à cette transition énergétique et en tirer parti. En outre, ils s'engagent à s'employer, au sein du Conseil, à renforcer les cadres devant assurer un accès équitable aux carburants d'aviation durables, en particulier pour les pays en développement.

➤ **Un financement durable pour l'OACI**

L'OACI étant appelée à jouer un rôle plus important, le Conseil doit s'adapter pour s'assurer que l'Organisation est durablement en mesure de remplir son mandat. Les Émirats arabes unis, en tant que membre du Conseil, contribuent à développer la résilience financière à long terme. Ils ont renforcé la visibilité de l'OACI sur les plateformes mondiales, notamment lors du Sommet mondial des gouvernements, et ont soutenu le renforcement des capacités internes de l'Organisation. Le programme d'accélération de l'Autorité générale de l'aviation civile a présenté des modèles d'efficacité institutionnelle à l'OACI afin d'améliorer la performance administrative et d'accroître la durabilité financière.

Les Émirats arabes unis considèrent le financement comme un levier stratégique clé. Ils ont versé des contributions en nature et financières aux programmes de mise en œuvre de l'OACI et sont disposés à collaborer avec le Secrétariat et le Conseil eu égard à diverses méthodes de financement, notamment les contributions volontaires, les partenariats d'investissement et les partenariats public-privé.

➤ **Prochaine génération de professionnels de l'aviation (NGAP)**

Le système d'aviation mondiale est tributaire des compétences, du dévouement et de la résilience de ses effectifs. Les Émirats arabes unis considèrent l'initiative « Prochaine génération de professionnels de l'aviation » (NGAP) comme étant essentielle à la réalisation des objectifs stratégiques à long terme de l'OACI. En mai 2024, les Émirats arabes unis et l'OACI ont signé un accord de partenariat officiel axé sur le recrutement, la formation et l'autonomisation des professionnels de l'aviation, en particulier les jeunes et les femmes, ainsi que sur le maintien des compétences et la création de parcours professionnels afin d'assurer le transfert des connaissances et la durabilité de l'aviation.

Les Émirats arabes unis appuient l'initiative NGAP par le biais de bourses parrainées, de partenariats avec des universités, de formations techniques et de campagnes de sensibilisation du public. Ces programmes assurent un accès mondial aux outils de renforcement des capacités.

L'aviation permet d'établir des liens entre les pays. Pour renforcer l'initiative NGAP, il est nécessaire de consolider l'ensemble du système, car une main-d'œuvre bien préparée et inclusive est essentielle à la sécurité, à la sûreté et la continuité opérationnelle à l'échelle mondiale. Les Émirats arabes unis continueront d'investir dans le développement du capital humain et de collaborer avec l'OACI et les États membres afin qu'elle devienne une initiative mondiale pratique et percutante.

➤ **Coopération internationale et soutien aux pays en développement**

La coopération est essentielle à la sécurité et la durabilité de l'aviation mondiale. Les Émirats arabes unis soutiennent l'initiative « Aucun pays laissé de côté » de l'OACI en offrant une assistance technique, en finançant plus de 2 000 bourses destinées à des professionnels de l'aviation des pays en développement et en collaborant avec les bureaux régionaux de l'OACI en matière de supervision de la sécurité, de respect des normes environnementales et de services de navigation aérienne. Ils ont l'intention d'accroître ce soutien par le biais de partenariats de mise en œuvre ciblés. En outre, ils participent activement aux travaux de nombreux groupes d'experts et groupes de travail de l'OACI, en mettant à leur disposition des compétences techniques, en communiquant les meilleures pratiques de réglementation et en encourageant la collaboration entre les pays en vue d'atteindre les objectifs mondiaux de mise en œuvre de l'OACI.

Par l'intermédiaire de l'OACI, les Émirats arabes unis ont contribué à renforcer la coopération régionale et ont soutenu des plateformes de mise en commun des connaissances dont ont tiré parti des États membres de toutes les régions.

Les Émirats arabes unis restent un partenaire de l'OACI. Dans le cadre du GSAM, de l'initiative NGAP, du Programme ACT-SAF ou de collaborations régionales, ils continueront à apporter une contribution stratégique, constructive et pleinement alignée sur les objectifs de mise en œuvre de l'OACI.

Dans le domaine des technologies nouvelles, les Émirats arabes unis restent disposés à mener une collaboration planifiée avec les États intéressés afin de promouvoir conjointement le développement sécuritaire et inclusif de l'aviation, en particulier dans des domaines tels que la mobilité aérienne avancée, pour laquelle une coopération précoce est essentielle à une harmonisation à long terme.

➤ **Conclusion**

Les Émirats arabes unis considèrent l'OACI comme un acteur clé de la gouvernance mondiale, dont l'importance devrait continuer de croître. Alors que l'aviation est confrontée à des défis environnementaux, technologiques et sécuritaires, l'OACI reste la plateforme incontournable pour normaliser les pratiques, instaurer la confiance et promouvoir une croissance inclusive. Les Émirats arabes unis sont fiers de soumettre leur candidature à leur réélection au Conseil de l'OACI (partie III) à la 42^e session de l'Assemblée. Leur candidature s'appuie sur d'importantes contributions attestées et sur la confiance de leur groupe régional, l'Organisation arabe de l'aviation civile (OAAC).

Forts de leur bilan en que membre du Conseil, les Émirats arabes unis réitèrent leur appui à l'OACI, animés par le même objectif clair et leur engagement en faveur d'une gouvernance multilatérale efficace. Notre collaboration repose sur une responsabilité partagée et une approche proactive. Nous restons déterminés à jouer un rôle plus important au sein du Conseil afin de soutenir le programme en constante évolution de l'OACI avec la confiance de nos partenaires et l'appui de l'OAAC. **Pour les Émirats arabes unis, l'OACI devrait être une organisation guidée par un Conseil compétent qui autonomise les États et qui se veut un trait d'union entre les régions et les générations.**

Ensemble, grâce à des efforts conjugués et à un partenariat durable, nous veillerons à ce que l'OACI amène l'aviation civile à ouvrir le prochain chapitre de son histoire sous le signe de la sûreté, de la sécurité, de la durabilité et de l'unité.

— FIN —